

Byron à Ouchy et à Chillon

Autor(en): **Monnier, Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 45

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180526>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cette parole porta coup, et toute sa vie il se l'est rappelée comme un avertissement d'autant plus sérieux qu'il ne se serait pas attendu à le recevoir de cette bouche. »

Société vaudoise des sciences naturelles.

Séance du 5 novembre 1869.

Après trois mois et demi de vacances, la société reprend le cours ordinaire de ses travaux. Un grand nombre de membres, dont plusieurs venus de tous les points du canton, assistent à la séance.

La société procède à l'élection annuelle de son bureau, puis entend ensuite diverses communications scientifiques.

M. le Dr *Forel*, de Morges, présente d'abord deux curiosités d'histoire naturelle, de nature à figurer dans notre musée cantonal. La première est la tête d'un lièvre tué dernièrement au pied du Jura, et dont les incisives sont extraordinairement développées; les incisives supérieures, entre autres, sont recourbées en crochet, ce qui devait empêcher l'animal de brouter; malgré cela, le lièvre était plein de vie et a pu, pendant une heure, éviter l'atteinte d'un chien courant. La seconde curiosité est un insecte, le *Bousier*, trouvé vivant dans une sorte de cocon formé de terre très dure, à 1 1/2 pied de profondeur dans le sol; plusieurs de ces coques se trouvaient près les unes des autres, dans la plaine de Bière où elles ont été recueillies par M. l'ingénieur Guillemain.

M. *Forel* expose ensuite le résultat des recherches récentes auxquelles il s'est livré pour expliquer le fait suivant: Sur les bords de notre lac, l'eau est généralement trouble en été, claire en hiver; il y a des différences du plus au moins d'un jour à l'autre et d'un point du littoral à un autre; mais le fait général subsiste; c'est ainsi que dans les recherches que depuis plus de 15 ans MM. *Forel*, père et fils, poursuivent près du port de Morges pour retirer des débris lacustres, ces Messieurs ont constamment dû abandonner leur pêche pendant l'été, à cause du trouble permanent de l'eau. L'époque à laquelle ils ont dû cesser la pêche varie, suivant les années, du 31 mars au 4 juin; celle à laquelle ils ont pu recommencer varie entre le 18 octobre et le 2 novembre.

M. *Forel* a examiné au microscope le dépôt formé par l'eau trouble recueillie pendant l'été; il a trouvé dans ce dépôt quelques infusoires, des algues vivantes: en plus grand nombre, des débris d'infusoires, et, en quantité considérable, des débris organiques de toutes sortes se présentant sous forme de poussière.

M. *Forel* croit pouvoir expliquer ce phénomène par les courants de haut en bas et de bas en haut qui s'établissent dans les eaux du lac en hiver, par suite du refroidissement de l'eau à la surface; en été les couches liquides superficielles, qui contiennent en grand nombre les poussières, restent à la surface par suite de leur plus faible densité et forment une sorte d'écran.

Une longue discussion s'engage au sujet de ce travail; plusieurs membres de la société croient que le trouble des eaux du lac provient essentiellement du limon que le Rhône amène en plus grande abondance en été qu'en hiver; la Morges, elle-même, est accusée de produire pendant l'été le trouble constaté par M. *Forel*. M. *Brélaz* conteste pour Ouchy, le fait que les eaux du lac soient généralement troubles en été. M. *Forel* combat une à une les objections qui lui sont faites et persiste à croire que la principale cause du phénomène décrit plus haut doit être cherchée dans l'égalité ou l'inégalité de température des diverses couches liquides.

M. *Renévier* annonce que pour compléter les notices scientifiques que l'administration des Bains d'Yverdon recueille sur les eaux sulfureuses utilisées dans cet établissement, il a dessiné les coupes géologiques des deux flancs du bassin d'Yverdon.

M. *L. Dufour* appelle l'attention des amateurs de phénomènes naturels sur la vraie pluie d'étoiles filantes qui, selon toute probabilité, se manifestera dans la nuit du 13 au 14 novembre prochain. On sait que vers le 10 août et le 13 novem-

bre, les étoiles filantes se montrent en plus grand nombre que dans les autres époques de l'année; la pluie du 13 novembre se trouve depuis deux ans dans une période de plus grande intensité, vers le matin du 14 surtout; c'est donc à ce moment que les observateurs doivent se tenir prêts à bien voir.

M. *Cauderay* montre quelques spécimens d'appointissage électro-chimique, sous la forme de peignes à carder et d'aiguilles à tricoter.

M. *Cuénoud* présente à la société un exemplaire de la carte céleste que vient d'éditer M. L. Monnet, sur laquelle un mécanisme très simple permet de circonscrire la portion du ciel visible à un moment quelconque de la nuit et pour un jour quelconque de l'année. S. C.

Byron à Ouchy et à Chillon.

Dans son pèlerinage de 1816 au bord du « clair et placide Léman, » Byron partit un jour en bateau de Clarens avec son ami Hobhouse pour l'ilot rocheux qui porte depuis mille ans le château de Chillon. Tous les voyageurs ont remarqué combien l'aspect de ces vieilles murailles contraste avec celui de la côte. Elles opposent à la gaieté des premiers plans, à la mollesse de l'eau bleue, à la liberté des hautes cimes, un donjon farouche aux murs crénelés que flanquent encore aujourd'hui trois tours rondes et une tour maîtresse carrée et massive, bien que cette puissante armure de pierre n'ait plus depuis trois siècles ni seigneur à défendre, ni ennemis à repousser. Byron parcourut les trois cours et les deux étages du château, la salle des chevaliers, la chapelle, la salle de justice; il vit les chasses peintes sur les murs, les fleurs-de-lys et les croix de Savoie qui brillaient encore au ciel noir et aux poutres rouges du plafond, les hautes cheminées qu'abrite une couverture légèrement surbaissée, les Alpes de Savoie encadrées par les croisées des grandes salles; il descendit enfin « au profond de Chillon, » comme disaient les gens du pays. Ces cryptes accablantes, ces colonnes trapues, ces étranges lueurs bleues le matin, vertes le soir et parfois, au coucher du soleil, rouges de feu et de sang, qui tombent des meurtrières en laissant dans l'ombre le fond sinistre du caveau, tout cela frappa vivement le poète. On lui montra un pilier et on lui dit: « Ici fut enchaîné Bonivard. » Byron entendit à peine; il avait oublié la courte note de Jean-Jacques aux dernières pages de *la Nouvelle Héloïse*: « François Bonivard, prieur de Saint-Victor, homme d'une rare mérite, ... aimant la liberté, quoique Savoyard, et tolérant, quoique prêtre. » Dans ce souterrain, l'auteur de *Childe Harold* se sentit comme emprisonné lui-même; il n'écouta point le caporal ivre, sourd et « fort comme Blucher, » qui lui racontait la légende du lieu d'une voix tonnante. Assailli d'images lugubres, de souvenirs dantesques, il se crut dans la tour d'Ugolin. Tout en rêvant un poème, il gravait machinalement sur le pilier ce nom qu'on y lit encore: *Byron*. Bonivard, qu'il ne connaissait pas, se dressa devant lui comme un personnage tragique. En sortant de cette tombe, le poète s'épanouit comme s'il revenait de l'enfer. Hors de lui, ivre de joie, il répétait à tous les enfants qui se trouvaient sur son chemin en leur jetant des demi-guinées: « Voilà, mes jolis garçons suisses, voilà pour votre grâce et pour votre beauté. »

Son cœur se dégonflait. « Je me sens, disait-il à Hobhouse, sous le charme du génie de la contrée;... mon âme se repeuple de nature,... des sites pareils sont faits pour je ne sais qui... » Quelques jours après, à Ouchy, retenu par la pluie un jour entier dans une auberge, il écrivit le *Prisonnier de Chillon*. Dès lors ce prisonnier est monté au rang des demi-dieux dans la mythologie libérale. Cette apothéose a ébloui tout le monde, même les esprits les plus graves, et M. Vulliemin, le savant historien de Chillon, a parlé de Bonivard en poète ému.

Ainsi s'est formée la légende de ce martyr « plus célèbre que connu, » comme le dit fort bien l'un de ses biographes; mais depuis une vingtaine d'années la science, qui ne s'attendrit guère, a repris ses droits. Un archéologue genevois, le Dr J.-J. Chaponnière, a consacré une grande partie de sa vie à rechercher et à recueillir les manuscrits de Bonivard, que vient de publier M. Gustave Revilliod. Nous avons pu entrer dans la familiarité du prisonnier de Chillon. A la figure idéale, indécise, imaginée par Byron, s'est substituée une physionomie très accentuée, très vivante, et gagnant en expression ce qu'elle a pu perdre en pureté. Bonivard fut un remarquable écrivain, un érudit d'humeur pensive et rieuse, qui s'inquiétait à ses heures, en artiste et en curieux, de philosophie, de philologie, d'histoire et d'historiettes. Il fut, pour tout dire en un mot, un des prédécesseurs de Montaigne. L'œuvre bigarrée de cet illustre inconnu jette une lumière vive et gaie sur les révolutions de Genève avant la réforme. Quand on l'étudie de près, si le héros diminue, l'écrivain grandit, et c'est tant mieux pour notre siècle, qui a plus besoin d'anciens écrivains que d'anciens héros.

MARC MONNIER.

Une noce de village.

(Tableau des mœurs du canton d'Argovie.)

VII

Avant de poursuivre, il faut remarquer que l'allemand emploie l'article, là où le français emploie *mon, ton, son*, etc. Il en résulte que Christian comprit: *Tout le mal vient de ta femme*. Or comme il n'avait point parlé de Meilé, et qu'il croyait aux connaissances surnaturelles du père Ambroise, il tint le procès pour jugé. Christian sortit en chancelant de la cellule où il eût pu retrouver le bonheur. Tout lui était trouble. On lui avait parlé christianisme, il avait compris sorcellerie. Il ne revint à lui que lorsque le portier, en lui ouvrant, l'invita à déposer une aumône dans le tronc de la chapelle. Une fois seul sur la bruyère, il s'écria à pleins poumons: « Tout le mal vient de ta femme » et il se précipita sur le chemin comme un insensé. Il ne remarqua point les passants qui, le rencontrant, s'arrêtaient étonnés et le suivaient des yeux. Il ne répondit à aucun salut. Lorsqu'il eut dépassé Munster, il prit avec rapidité le chemin de son village, en criant: « Tout le malheur vient de ta femme! » Il arriva au sommet de la colline au moment où le soleil couchant caressait de ses rayons la paisible demeure de la Haldé, ce lieu où était son amour, son univers, où il avait compté savourer, à longs traits, la coupe du bonheur, et qui, maintenant, n'était plus qu'un bouge infesté par une sorcière. L'amour et la superstition se livrèrent un combat terrible dans son âme. Il s'assit, voulut prier, mais il ne put proférer un mot de prière, il ne put que crier d'une voix rauque: « Tout le malheur vient de ta femme. » Assis la tête dans les mains, il regardait fixement sa maison, de temps en temps une grosse larme débordait de son œil. Ses lèvres finirent

par se serrer toujours plus, la colère l'emporta sur tous ses sentiments. La nuit répandit le calme dans les forêts et dans les champs, il ne s'en aperçut pas. Enfin lorsque, du clocher de l'église, la cloche du soir fit entendre sa douce voix, Christian, répondant à sa colère, se leva en s'écriant: « Il faut qu'il en soit ainsi! Dieu jugera entre nous! » et, d'un pas ferme, cette fois, il prit le sentier qui menait à sa demeure.

Meilé, assise dans la chambre, sans lumière, tenait dans ses bras l'enfant malade, lorsque Christian entra. « Dieu soit loué! te voilà! ton absence prolongée me donnait de l'angoisse. Tiens l'enfant pendant que je cherche ton souper. »

— Je n'ai pas faim! répondit Christian, qui raconta, en peu de mots, son voyage à Sursée, chez les capucins qui avaient entièrement approuvé le remède conseillé par le garde-forêt. Ce remède fut mis sur le champ en usage. Christian arracha de la Bible la feuille renfermant le récit du massacre des enfants de Bethléhem. Il enveloppa de cette feuille deux couteaux placés en croix, et formula le paquet sous l'oreiller de l'enfant, en prononçant la formule sacrée: « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit! »

Ce remède, ainsi l'avait prophétisé la superstition, devait écarter du lit de l'enfant le malin esprit qui le tourmentait. Christian prétextait encore une affaire à régler, et il sortit de la maison. Meilé s'agenouilla près du berceau et pria jusqu'à ce que, accablée de fatigue, elle s'endormit sur sa chaise. Pendant ce temps, Christian rôdait au dehors, dans l'obscurité; cela dura jusqu'au moment où un frisson de fièvre le força de rentrer. Lorsque Meilé se réveilla, Christian, au lit, paraissait plongé dans un profond sommeil, la lumière était près de s'éteindre; Meilé fut surprise que Christian ne l'eût pas réveillée. Elle se coucha à son tour, et ne tarda pas à dormir d'un sommeil agité de rêves pénibles.

Le lendemain, le crépuscule paraissait à peine, que Christian se trouvait déjà hors de la maison, appuyé contre un jeune cerisier en fleurs; il regardait fixement les montagnes à l'orient, sur lesquelles de légers nuages se coloraient déjà des premiers feux du jour. De la main droite il tenait un marteau; de la gauche trois clous en fer. Enfin le soleil se montra. Christian se tourna vivement, et au moment où les premiers rayons atteignirent la couronne du jeune arbre, il enfonça les trois clous dans le tronc, en prononçant des paroles inintelligibles. Puis il jeta le marteau derrière lui par-dessus son épaule gauche; après quoi, sans se retourner, il rentra chez lui à reculons.

Cependant la maladie de l'enfant empirait de jour en jour; il fallait le secouer fortement pour le tirer de son sommeil léthargique. Le doux sourire qu'il montrait d'abord avait disparu. On ne lisait plus sur son pâle visage que l'expression pénible de la douleur. Il ne tendait plus ses petits bras vers sa mère. Ses yeux étaient ternes et s'éteignaient. Le remède du garde-forêt n'avait eu aucun efficace ou bien était arrivé trop tard. La jeune mère dépérissait avec l'enfant chéri. Un chagrin sans espoir, des nuits blanches y contribuaient. Il faut ajouter à cela le ver rongeur de la superstition qui la tourmentait quand elle songeait aux causes de tous ses malheurs. Ces idées la minaient jusqu'à la moëlle. Christian montrait pour elle de l'aversion et une grande retenue; mais, occupée à ses travaux, elle ne s'en préoccupait point et attribuait ce changement au chagrin. Christian épiait avec attention le dépérissement de Meilé, puis il sortait pour regarder le jeune arbre.

(A suivre.)

OBLIGATIONS D'AUTRICHE 1864

Samedi 1^{er} Décembre, remboursement de

700 obligations en 443900 florins,

Prime principale 220,000 florins.

1 Obligation coûte pour cette date 11 fr.

11 » » » 100 fr.

une demi » » 6 fr.

La liste des numéros sortis et expédiée à tout souscripteur.

Agence, VÉRÉSOFF et GARRIGUES, Bel-Air, Genève.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.